Rapport d’activités

Présenté à l’Assemblée Générale du 5 juin 2019

LES DEFIS DE L’ANNEE 2018-2019

Premier souci : Les projets de réforme des réglementations

Défis de 2018/2019 - UBER

- Politique de Laisser-faire à **Bruxelles:** Forte augmentation de voitures Uber
- **Arrêt de la Cour de justice européenne** 20/12/2017: Uber est une entreprise de transport et pas uniquement une plateforme Internet

→ le GTL a demandé qu'on réglemente ces plateformes dans les 3 régions

→Succès limité jusqu'à ce jour

- **Procédures juridiques** contre Uber
- « Partenariat lutte contre la fraude »: Le GTL a dénonce les irrégularités d'Uber
  - Paiement de cotisations ONSS (art.3.5Bis loi sécurité sociale des travailleurs)
  - Cotisations au Fonds Social et au Fonds de pension
  - Paiement de la TVA sur 100% du montant des courses

Défis 2018/2019 (Réforme des réglementations)

- **Projets de réformes : vers une libéralisation poussée?**
  - Bruxelles: le ministre Smet s’obstine; son projet d’ordonnance ne sera jamais voté
  - Flandre: la majorité a finalement voté le décret; celui-ci comprend des lacunes importantes. Le projet d’arrêté d’exécution n’apportera pas d’amélioration: la réforme prévue ne sera pas viable ni durable.
  - Wallonie: Le SPW prépare également un projet de décret

Défis 2018/2019 (Autres)

- **PlayRight:** proposition tarifaire pour les Taxis et LVC pour les « droits voisins » destinés aux artistes interprètes (35 €/an/véhicule). Contreproposition GTL 10 € → pas d'accord sectoriel → 4 juin 2019: accord sur l'encaissement groupé de SABAM, SIMIM, PLAYRIGHT
- **Directive Vie Privée** – Entrée en vigueur : Le GTL propose avec Unizo une feuille de route RGPD pour les entreprises de taxi/LVC
- **Projet taxis électriques** BBLV – Autorité flamande – GTL
  - Le projet 2017/2018 est clôturé par une conférence de 26 juin 2018 à Gand,
  - Lancement d'une campagne de sensibilisation pour les clients/utilisation des e-taxis (fin 2018 + 1er trimestre 2019). Fin des différentes campagnes
- **Rénovation des locaux du GTL** + Révision du bail + doublement de la surface

PROMOTION

- Campagne BOB (media sociaux, autocollants)
- Wallonie: projet pilote de chèques-taxis (BACK SAFE) pour les jeunes jusque 30 ans (valables de 23h00 à 6h)

Wie drinkt, rijdt niet.
Dat is simpel en logisch.

Reserveer je taxi hier....

Meer in

LOBBYING (avec l'aide d'Akkanto)

- **Bruxelles:**
  - Janvier 2018: Lancement de série d'actions: **Cortège funèbre**
  - Lettres aux **bourgmestres** de Bruxelles
- **Flandre:** projet de décret taxi: lettres aux ministres Ben Weyts, Hilde Crevits, Parlementaires flamnds et bourgmestres des villes flamandes
- **Monitoring media et politique (Akkanto)**
- **Communiqués de presse** (Akkanto)
- **TaxiLive sur Facebook** + également publicité payante:

  campagnes ou messages politiques)
- **Twitter** (communication vers les médias et le monde politique)

SOCIAL

Social – 2è pilier de pension Taxi etLVC

- 21/12/2017: Création du **Fonds de sécurité d'existence « Fonds 2ième Pilier Taxi+ »**
- Objectif: mettre en place un régime de pension sectoriel – y compris une clause de solidarité
  →Président: Armand Zambon
- **Cotisation patronale** pour le Fonds de pension depuis le 1/4/2018:
  - 1/4/2018-31/03/2019: 1,50 %
  - Depuis le 1/4/2019: 1,00 %
- Montant net de **cotisations perçues jusqu'au 15/4/2019**: 1.284.855,77 €
- Reste à créer (2019): un **OFP** (Organisme pour le Financement de Pensions) pour la gestion des pensions complémentaires, pour le compte du FSE (il fera appel à des sous-traitants/fournisseurs de services)

→Celui-ci devra ensuite être agréé par la FSMA (Autorité des Services et Marchés Financiers)

Social: TAX SHIFT

- Le Tax shift a été particulièrement désavantageux (surtout pour les services de taxis; moins pour les LVC) en 2018 en 2019.

(Egalement dans les secteurs de l'horticulture et des Travailleurs

occasionnels)

- Les cotisations ONSS payées par rapport aux salaires payés ont **augmenté par rapport à 2017 de plus de 3 % (jusque 3,5%)**!

Social – CCT pour les LVC: illégales depuis 1997!

- Mai 2018: L'article 6 portant sur la durée de travail et les heures supplémentaires des **chauffeurs LVC** est illégal

  → La limite doit être: 40h/semaine et 9h/jour

- **Finalement, la CCT du 21/03/2019 régularise la situation**: Instauration de nouveaux régimes de travail au nievau sectoriel.

  → Les limites sont 50h/semaine et 10h/Jour (effet rétroactif 1/1/2018)

Dans les 3 Régions

Flandre

Wallonie

Bruxelles

Flandre

- **Consultations au cabinet du Ministre Weyts (Réforme taxi/LVC)**
  - 08/02/2017 : Échange d'idées entre le cabinet et le GTL
  - 27/06/2017 : Parcourir la situation des pourparlers en matière de réforme
  - 10/11/2017 : Présentation de la réforme au GTL par le cabinet
  - 06/12/2017 : Feedback du GTL - grandes craintes
    - Conditions d'exploitation;
    - Forte dérégulation;
    - Augmentation du nombre;
    - Avenir incertain.

Flandre – **réforme de la réglementation taxi**

- Consultations:
  - Au cabinet du ministre Weyts: 17/05/2018, 27/06/2018, 20/11/2018
  - Egalement aux cabinets d'autres ministres
  - Concertation entre GTL+les syndicats et plusieurs partis politiques (via Akkanto)
- Les principaux soucis :
  - Crainte d'une libéralisation poussée du secteur (tarifs, suppression du numérus clausus, accès à la voie publique)
  - Pas de *"level playing field"* (straattaxi ←→ standplaatstaxi)
  - Crainte d'une explosion du nombre
  - Avenir incertain
- Juin 2018: le GTL fait préparer des propositions d'amendements par l'avocat Patrick Marnef → le Ministre n'en tiendra pas compte

Flandre - Autres

- **Réseau de transport à la demande**
  - Nouveau principe « Accessibilité de base »
  - Objectif: création d'un nouveau réseau de transport en commun sur mesure pour 2020
  - 15 régions de transport
  - 3/4/2019: vote du décret sur l'accessibilité de base
  - Juin 2019 (?) Appel d'offre pour une centrale de mobilité unique
- **Principaux avis du MORA**
  - 25/05/2018 Avant-projet de décret sur le transport rémunéré de personnes
  - 19/09/2018 Avant projet de décret sur l'accessibilité de base
  - 29/05/2019 Projet d'arrêté d'exécution du gouvernement sur les conditions d'exploitation du transport rémunéré de personnes (taxis)
- **Projet taxis électriques** (GTL-BBLV + soutien du Gouvernement flamand)
  - Objectif: 10 % de taxis électriques pour la fin 2020
  - Poursuite avec nouveau projet le 1/1/2017 pour 1,5 ans, jusqu'au 30/6/2018

Wallonie

- Le SPW prépare un **avant -projet de décret** sur les taxis- et LVC (en concertation avec le GTL)
- Le MR a introduit au début de 2019 son propre projet de réforme du décret taxi
- Augmentation du nombre de **sociétés de limousines wallonnes** travaillant pour **Uber** à Bruxelles et Zaventem via la plateforme Uber
- **Collaboration GTL-AWSR** : Proefproject Taxicheques voor jongeren in 10 Waalse steden. Opstart in mei/juni 2018
- **Charleroi – Luchthaven** : Vervolg cassatieberoep 2016 over zaak GTL/BSCA → Uitspraak (ongunstig) in maart 2018

Bruxelles

- Le projet d'ordonnance taxi du Ministre Smet est définitivement enterré après **l'avis négatif du Conseil économique est Social de Bruxelles** le 13/03/2018.

Le CESRB :

  - Demande d'abord une **étude socio-économique et d'impact**
  - Ne souhaite pas un statut unique pour les services de taxis et de LVC

- Forte augmentation du nombre de chauffeurs Uber (bien au-dessus du millier), due au manque de répression des illégalités
- Espoir d'obtenir gain de cause via la justice: pas (encore) en 2018.
- Le MR a introduit une proposition d'ordonnance alternative pour les taxis, le 26/3/2018.

Au niveau international

International

- **Plateformes digitales:**
  - mars 2018: Demande conjointe de l'IRU (Employeurs du secteur du transport) et ETF (Syndicats) à l'UE pour réglementer les platefomes digitales intermédiaires de services de transports.
  - Décembre 2018: Projet de Réglement de l'UE sur la transparence des services d'intermédiations en ligne
- **Projet de directive** UE pour la révision de la directieve de 2009 sur les véhicules propres/ **"Clean vehicles"** – la Commission + le Parlement + le Conseil de l'UE ont pu se mettre d'accord le 11/2/2019 → (Conséquences à prévoir pour les appels publics d'offres + éventuellement au niveau national pour les normes d'émissions des taxis)
- **Forum Taxi de l'IRU** sur le thème"*Taxi of the Future*" le 2/11/2018 à Cologne
- **Lancement d'une réforme interne à l'IRU:** le Groupe Taxi devra réunir plus de membres et devenir plus indépendant pour subsister au sein de l'IRU

Statistique des licences

Véhicules autorisés – Belg. (mai 2019): 10.086

	TAXI 5/2019	LVC-TC 5/2019	TOTAL Taxi + LVC/TC
Belgique	**4.234**	**5.852**	**10.086**
• Bruxelles	1.265	512	1.777
• Wallonie	789	1.583	2.372
• Flandre	2.180	3.757	5.937